

- modifier la décision attaquée en prononçant la déchéance de la marque de l'Union européenne STEAM n° 5 435 375 dans son intégralité et;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyen(s) invoqué(s)

- Violation de l'article 58, paragraphe 1, sous a), lu en combinaison avec l'article 18, du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil;
- violation de l'article 94, paragraphe 1, première phrase, du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil;
- violation de l'article 94, paragraphe 1, deuxième phrase, du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil.

Recours introduit le 24 septembre 2021 — B&Bartoni/EUIPO — Hypertherm (Torches de soudage (partie de-))**(Affaire T-617/21)**

(2021/C 471/78)

*Langue de la procédure: l'anglais***Parties***Partie requérante:* B&Bartoni spol. s r.o. (Dolní Cetno, République tchèque) (représentant: M^e E. Lachmannová, avocat)*Partie défenderesse:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)*Autre partie devant la chambre de recours:* Hypertherm, Inc. (Hanover, New Hampshire, États-Unis)**Données relatives à la procédure devant l'EUIPO***Titulaire du dessin ou modèle litigieux:* Autre partie devant la chambre de recours*Dessin ou modèle litigieux:* Dessin ou modèle communautaire n° 1 292 122-0001*Décision attaquée:* Décision de la troisième chambre de recours de l'EUIPO du 16 juillet 2021 dans l'affaire R 2843/2019-3**Conclusions**

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyen(invoqué)

- Violation de l'article 4, paragraphe 2, du règlement n° 6/2002.

Recours introduit le 27 septembre 2021 — PricewaterhouseCoopers Belastingadviseurs/EUIPO — Haufe-Lexware (TAXMARC)**(Affaire T-619/21)**

(2021/C 471/79)

*Langue de dépôt de la requête: l'anglais***Parties***Partie requérante:* PricewaterhouseCoopers Belastingadviseurs NV (Amsterdam, Pays-Bas) (représentant: R. Stoop, avocat)